

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voulons vous fournir une courte mise à jour sur certains des points prioritaires sur lesquels nous travaillons et vous offrir un rappel des coordonnées et des ressources.

### **Rémunération des EPE**

La rémunération juste des EPE est une priorité urgente. Nous nous sommes publiquement engagés à augmenter les salaires des EPE cet automne, et nous sommes sur la bonne voie pour le faire. Cela signifie que l'argent sera dans la poche des EPE cet automne grâce au nouveau financement.

Nous savons que beaucoup d'entre vous attendez anxieusement pour recevoir d'autre information à ce sujet, et nous aurons d'autres choses à vous communiquer bientôt.

### **Développement de la main-d'œuvre en EPE**

Nous savons que beaucoup d'entre vous éprouvent des difficultés à recruter et à retenir du personnel qualifié. En plus d'augmenter les salaires des EPE cet automne, nous travaillons activement envers d'autres efforts de recrutement et de rétention. Cela comprend l'offre de divers programmes de bourses aux EPE (domaine dans lequel il y aura 300 nouveaux diplômés d'ici la fin de cette année), la collaboration avec divers partenaires du gouvernement et établissements de formation pour faciliter le recrutement local et international, et l'élimination des obstacles à la formation.

Les nouveaux diplômés à la recherche de programmes, les personnes qui travaillent déjà dans le domaine et qui explorent les possibilités de formation et les personnes qui souhaitent faire formellement reconnaître leurs compétences peuvent trouver d'autres informations à l'adresse suivante : <https://www.ednet.ns.ca/ece/fr/training>.

### **Table de consultation**

La deuxième rencontre de la table de consultation sur la petite enfance aura lieu le 13 août. Nous prévoyons passer notre temps avec les membres de la table à discuter de la priorité du recrutement et de la rétention des EPE, ce qui comprend l'amélioration des salaires.

Des résumés de toutes les réunions, y compris la première, qui a eu lieu le 11 juin, sont affichés en ligne au lien suivant :

Anglais : [Early Learning and Child Care Engagement Table | Education and Early Childhood Development \(ednet.ns.ca\)](#).

Français : [Table de participation à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants | Éducation et développement de la petite enfance \(ednet.ns.ca\)](#)

### **Difficultés de fonctionnement**

Certains d'entre vous nous ont informés que les pressions économiques actuelles causent des difficultés sans précédent à votre fonctionnement. Tout exploitant qui a besoin d'aide peut communiquer avec le ministère; nous sommes là pour vous aider pendant cette période. Veuillez communiquer avec Krystal Therien à [Krystal.Therien@novascotia.ca](mailto:Krystal.Therien@novascotia.ca).

## **Choix de modèle de fonctionnement**

Nous voulons réitérer que les exploitants privés n'ont pas besoin de faire la transition vers un modèle à but non lucratif pour obtenir accès au financement dans le cadre de l'accord à l'échelle du Canada. Tous les exploitants continueront d'avoir accès aux avantages dans le cadre de l'accord à l'échelle du Canada par l'entremise d'une entente de financement annuelle, comme a été le cas cette année.

Les dispositions de l'accord à l'échelle du Canada comprennent l'accès à du financement pour réduire les frais aux parents, l'accès à du financement pour améliorer la compensation et la rémunération des EPE, et de l'aide pour la formation, l'encadrement et l'amélioration de la qualité. La seule exception dicte que le financement de l'accord à l'échelle du Canada ne peut pas servir à créer de nouveaux services de garde d'enfants à but lucratif. On peut financer de nouvelles places en garde d'enfants dans des centres à but non lucratif, y compris dans des entreprises à but non lucratif nouvellement enregistrées.

Nous avons reçu des commentaires de plusieurs exploitants qui sont intéressés à faire la transition vers un modèle à but non lucratif. Nous avons développé un projet pilote facultatif dans le cadre duquel les exploitants privés peuvent choisir de dissoudre leur entreprise et de reprendre leur fonctionnement sous la gouvernance d'un conseil d'administration à but non lucratif actuel ou nouveau. Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, communiquez avec Josh MacDonald à [Josh.MacDonald@novascotia.ca](mailto:Josh.MacDonald@novascotia.ca).

## **Ajout de places**

Nous avons annoncé que nous ajouterons 1 500 nouvelles places dans des centres de garde d'enfants à but non lucratif dans des communautés de la Nouvelle-Écosse en juin. Nous remercions tous ceux qui ont soumis une déclaration d'intérêt. Les projets vont bon train, et d'autres seront lancés à mesure qu'ils seront prêts. L'ajout futur de places sera un aspect clé de notre planification et de nos consultations à l'avenir.

## **Foire aux questions**

Nous continuons d'actualiser la section du site Web réservé à la foire aux questions. Vous trouverez les réponses les plus récentes aux questions que l'on pose le plus souvent ici :

[Réforme du système de garde d'enfants en Nouvelle-Écosse : informations pour les exploitants.](#)

## **Personnes-ressources importantes**

Pour la dernière version de notre annuaire, visitez le [Contact Us | Early Years | NS Dept of Education and Early Childhood Development \(ednet.ns.ca\)](#).

## **Merci.**

Nous sommes réellement reconnaissants du travail que vous faites pour les familles et les enfants néoécossais. Nous sommes conscients du fait que la réforme du système de garde d'enfants engendre plusieurs questions. Nous sommes là pour vous aider et vous écouter. Si vous avez des questions, des préoccupations ou des idées, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse [ECDServices@novascotia.ca](mailto:ECDServices@novascotia.ca).

Merci.

L'équipe de l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants